



Cambrai, le 13 juillet 2023

Chers habitants du diocèse,

Notre diocèse traverse une épreuve tragique avec la mort du Père Benjamin Sellier. Son décès nous bouleverse et nous plonge dans la peine.

L'enquête sur les circonstances du décès confirme qu'il a mis fin à ses jours.

Par ailleurs, il était visé par une procédure judiciaire à la suite d'une plainte pour agression sexuelle déposée par une jeune fille et sa famille. Cette procédure était couverte par le secret de l'enquête et par la présomption d'innocence auxquels le père Benjamin Sellier avait droit comme toute personne.

Des mesures prudentielles avaient été prises en collaboration avec les autorités judiciaires, à la suite de cette plainte, limitant son ministère auprès des jeunes.

Comme évêque, je pense à cette jeune personne plaignante et à sa famille, aux paroissiens et prêtres du diocèse, et à la famille endeuillée du Père Benjamin. J'accueille l'incompréhension et le désarroi qui peuvent et pourront nous traverser.

A chacun, je dis ma compassion et ma disponibilité, ainsi que celles de mes vicaires généraux.

Ayons à cœur de respecter ce temps du deuil. Dans cette épreuve que nous traversons ensemble, restons unis dans la prière.

Prenons soin les uns des autres. Que Dieu vienne à notre aide !

✠ Vincent Dollmann  
Archevêque de Cambrai